

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

**Décision n° 59721 du 15 septembre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest**

NOR : IO CJ1103325S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 79819 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IO CJ1029412S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} octobre 2011 :

Millan Léopoldo	Nigend : 129 476	Numéro de livret de solde : 5 281 459
Massard Gaétan	Nigend : 133 104	Numéro de livret de solde : 5 295 146

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2011 :

Loriot Ludovic	Nigend : 174 703	Numéro de livret de solde : 8 028 263
Thuault Jessy	Nigend : 164 136	Numéro de livret de solde : 8 020 894

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2011 :

Guici Frédéric	Nigend : 149 901	Numéro de livret de solde : 8 007 645
Charlin Louis	Nigend : 107 376	Numéro de livret de solde : 5 149 433

Fait le 15 septembre 2011.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*
S. CAILLET